# « Développer des relations positives »

## Public :

Toute personne souhaitant améliorer la qualité de son relationnel et son assurance

## Prérequis :

Aucun

## Durée de formation :

La formation dure 2 jours soit 14 heures de face à face pédagogique

## Inscription :

Pour toute demande d'inscription, veuillez nous contacter au 06 82 15 52 51 ou par email : hgentils@yahoo.fr

## Objectifs :

Développer une communication constructive
Favoriser des relations, interpersonnelles ou d'équipe, positives sur le long terme
Apprendre à percevoir davantage positivement son quotidien
Apprendre à mieux se connaître

## Moyens et modalités pédagogiques :

Formation Présentielle

La formation est axée sur la pratique et la prise de conscience par les participant(e)s de certains de leurs fonctionnements pouvant être limitants, dans leur quotidien professionnel, sur la thématique abordée.

Ils / elles auront l'opportunité de comprendre et d'expérimenter les attitudes et fonctionnements favorisant des relations positives, interpersonnelles ou dans leur équipe.

Cela se fera à l'aide de jeux pédagogiques, de travail collaboratif, de mises en situations, de cas pratiques avec des apports ciblés.

Les participant(e)s utilisent leur vécu personnel, leur quotidien et leurs difficultés éprouvées dans certaines situations, pour les alléger et trouver des manières différentes de faire / réagir.

Des temps de parole sont donnés à chacun.



MONSIEUR HUBERT GENTILS 13 RUE DU CHAMP ROUAGE, LE CLOS RY, 58000 - SERMOISE-SUR-LOIRE – Siret : 52163767800025 – Enregistré sous le n°27580077058 auprès du préfet de région : Bourgogne Franche-Comté – Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. – Naf : 86.90F– Tel : 06 82 15 52 51 – Email : hgentils@yahoo.fr – Site internet : http://www.hubertgentils.com/

## Moyens Techniques :

- Diaporama, Exercices pédagogiques, Vidéos.
- Une feuille d'émargement est signée par les apprenants et les formateurs et par demi-journée de formation, elle permettra de justifier de la réalisation de la formation.
- Un questionnaire individuel de la satisfaction à chaud sera rempli à l'issue de la formation
- Un certificat de réalisation individuel de la formation sera produit

## Adaptation et suivi de la formation :

Un suivi de la formation et accompagnement seront réalisés tout au long de la formation.

Un point est réalisé par le formateur à la fin de chaque module pour s'assurer de la bonne compréhension par chacun des stagiaires de la séquence abordée.

La formation pourra être adaptée pour pallier à des difficultés majeures rencontrées par l'apprenant.

## Évaluation de parcours :

Le contrôle de connaissances permettant de vérifier le niveau de connaissances acquis par les stagiaires est effectué selon les modalités et le prévisionnel suivants :

Quizz d'évaluation à la fin de chaque journée de formation, sous la forme d'un QCM interactif.

Le questionnaire est immédiatement corrigé, débriefé avec les stagiaires, qui peuvent poser des questions complémentaires si besoin.

Les contrôles réalisés pourront être modulés / ajustés selon le déroulement de la formation.

## Délai d'accès :

Un délai minimum et incompressible de 7 jours entre l'inscription et l'accès à la formation est appliqué.

## Handicap :

Les formations dispensées par Hubert Gentils sont accessibles sous conditions, aux personnes en situation de handicap . Lors de l'inscription à nos formations, nous étudions avec le candidat en situation de handicap et à travers un questionnaire les actions que nous pouvons mettre en place pour favoriser son apprentissage. Le référent handicap est Mr Hubert Gentils.

Nous pourrons également nous appuyer, notamment si nous ne pouvons accueillir la personne en situation de handicap, sur un réseau de partenaires nationaux préalablement identifiés.

Coordonnées des partenaires handicap :



MONSIEUR HUBERT GENTILS 13 RUE DU CHAMP ROUAGE, LE CLOS RY, 58000 - SERMOISE-SUR-LOIRE – Siret : 52163767800025 – Enregistré sous le n°27580077058 auprès du préfet de région : Bourgogne Franche-Comté – Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. – Naf : 86.90F– Tel : 06 82 15 52 51 – Email : hgentils@yahoo.fr – Site internet : http://www.hubertgentils.com/

**AGEFIPH**
Bruno STERLIN
03 80 28 04 43
rhf-bfc@agefiph.asso.fr

**MDPH**
MDPH 58 11 rue Emile Combes 58000 Nevers
03 86 71 05 50
mdph.nievre@mdph-58.fr

## Évaluation du besoin :

Un questionnaire sera proposé pour analyser l'adéquation du besoin de formation avec la formation dispensée.

## Le Prix :

Sur devis

## Contact :

GENTILS HUBERT
hgentils@yahoo.fr
06 82 15 52 51

## QUELQUES CHIFFRES:

| Promotions : | Taux de satisfaction : | Taux d'admis : | Nombre de stagiaires | Taux de réussite |
|---|---|---|---|---|
| 5 groupes | 79 % | N/A | 38 | N/A |



MONSIEUR HUBERT GENTILS 13 RUE DU CHAMP ROUAGE, LE CLOS RY, 58000 - SERMOISE-SUR-LOIRE – Siret : 52163767800025 – Enregistré sous le n°27580077058 auprès du préfet de région : Bourgogne Franche-Comté – Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. – Naf : 86.90F– Tel : 06 82 15 52 51 – Email : hgentils@yahoo.fr – Site internet : http://www.hubertgentils.com/

# « Développer des relations positives »

## PROGRAMME DE FORMATION DETAILLE : 2 jours

**MODULE 1 :** Introduction – présentations – Attentes – règle de vie de groupe
**Durée :** 1h
**Objectif :** Créer un climat de confiance, introduire les objectifs et recueillir les attentes

Chapitre 1 : Présentations de la formation et du formateur
Chapitre 2 : Présentations croisées des stagiaires
Chapitre 3 : Co construction des règles de vie du groupe et recueil des attentes individuelles

**MODULE 2 :** Poser les bases des relations positives
**Durée :** 2h
**Objectif :** Identifier les conditions essentielles à une relation professionnelle positive.
Comprendre les facteurs clés de la confiance, du respect et de la reconnaissance.
Identifier les comportements facilitateurs et inhibiteurs dans la relation interpersonnelle.

Chapitre 1 : Apport théorique participatif
Chapitre 2 : Échanges en sous-groupes
Chapitre 3 : Synthèse collective avec carte mentale ou post-it

**MODULE 3 :** Manifester de l'écoute active et de l'empathie
**Durée :** 1h30
**Objectif :** Identifier et renforcer les attitudes qui favorisent l'écoute de l'autre et l'empathie

Chapitre 1 : Apports dialogués : l'écoute active, ses composantes, ses niveaux
Chapitre 2 : Jeux de rôle en sous-groupes : entraînement à la reformulation, la validation des ressentis et le questionnement
Chapitre 3 : Débrief, synthèse en groupe complet

**MODULE 4 :** L'affirmation de soi constructive
**Durée :** 1h30
**Objectif :** Acquérir une méthode simple pour formuler une demande ou une critique, exprimer ses ressentis

Chapitre 1 : Apport dialogué sur la méthode DESC
Chapitre 2 : Cas pratique : rédaction individuelle d'une phrase assertive avec le DESC et débrief en sous-groupes, synthèse en groupe complet
Chapitre 3 : Mise en situation : pratique de la communication assertive avec le DESC dans des jeux de rôle en trinômes
Chapitre 4 : Débrief en groupe, apports et synthèse



MONSIEUR HUBERT GENTILS 13 RUE DU CHAMP ROUAGE, LE CLOS RY, 58000 - SERMOISE-SUR-LOIRE – Siret : 52163767800025 – Enregistré sous le n°27580077058 auprès du préfet de région : Bourgogne Franche-Comté – Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. – Naf : 86.90F– Tel : 06 82 15 52 51 – Email : hgentils@yahoo.fr – Site internet : http://www.hubertgentils.com/

**MODULE 5 :** Conclusion de la journée 1
**Durée :** 1h
**Objectif :** Valider les acquis de la journée.

Chapitre 1 : Conclusion, retours sur la journée et synthèse
Chapitre 2 : Quizz d'évaluation des compétences de fin de journée 1 : réalisation et correction

**Evaluation des compétences acquises dans la journée 1**

**MODULE 6 :** Le filtre de perception et la boucle auto validante
**Durée :** 1h
**Objectif :** Comprendre comment nos mécanismes inconscients influencent nos relations et peuvent alimenter les tensions

Chapitre 1 : Jeux pédagogiques pour prendre conscience du filtre de perception
Chapitre 2 : Apports dialogués sur le filtre de perception et la boucle auto validante
Chapitre 3 : Cas pratique en binôme : reconstituer une boucle auto validante vécue

**MODULE 7 :** Atelier de réflexion collective
**Durée :** 1h
**Objectif :** Prendre conscience de ses expériences relationnelles marquantes en contexte professionnel.
Partager, écouter et apprendre à partir des expériences du groupe.
Renforcer la posture réflexive sur les leviers d'une relation réussie.

Chapitre 1 : Temps individuel : Rédaction d'une situation vécue
Chapitre 2 : Partage en binôme : Écoute active et reformulation mutuelle
Chapitre 3 : Mise en commun en petit groupe ou plénière : Analyse des points communs, apprentissages à en tirer collectivement.

**MODULE 8 :** Gérer les tensions de façon constructive
**Durée :** 1h30
**Objectif :** Structurer une communication assertive face à une tension réelle ou latente.
Réinvestir les apports précédents
Stimuler une prise de recul par la mise en réflexion

Chapitre 1 : Réflexion individuelle à propos d'une situation de tension vécue : actuelle ou passée
Chapitre 2 : Observation de la situation eu travers d'un questionnement
Chapitre 3 : Réécriture de la situation en « mode DESC »
Chapitre 4 : Mise en commun volontaire
Chapitre 5 : Clôture et ancrage de la séquence

**MODULE 9 :** Les émotions et les besoins
**Durée :** 1h
**Objectif :** Prendre conscience de ses émotions et de ses besoins pour mieux en tenir compte



MONSIEUR HUBERT GENTILS 13 RUE DU CHAMP ROUAGE, LE CLOS RY, 58000 - SERMOISE-SUR-LOIRE – Siret : 52163767800025 – Enregistré sous le n°27580077058 auprès du préfet de région : Bourgogne Franche-Comté – Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. – Naf : 86.90F– Tel : 06 82 15 52 51 – Email : hgentils@yahoo.fr – Site internet : http://www.hubertgentils.com/

Chapitre 1 : Apports dialogués et illustrés sur les émotions et les besoins
Chapitre 2 : Jeu pédagogique : identifier les émotions et leur incidence relationnelle
Chapitre 3 : Cas pratique : Réflexion individuelle et partage en sous-groupe sur la relation émotions / besoins et comment les verbaliser de façon assertive

**MODULE 10 :** Renforcer la coopération et la cohésion d'équipe
**Durée :** 1h30
**Objectif :** Comprendre les leviers de la coopération et de la cohésion dans une équipe.
Expérimenter les conditions de la coopération en situation concrète.
Identifier ses propres comportements en situation d'équipe.

Chapitre 1 : Exercice de coopération ludique ou défi collectif (type jeu de construction) : Viser un objectif commun en groupe restreint, avec des règles de communication.
Chapitre 2 : Observation croisée : Chaque groupe identifie ce qui a favorisé ou freiné la coopération.
Chapitre 3 : Débrief en plénière guidé par le formateur : Analyse des dynamiques, du rôle de la confiance, de l'écoute, et du cadre partagé.
Chapitre 4 : Conclusion réflexive : Élaboration en sous-groupes d'un socle de règles de coopération transférables à leur contexte

**MODULE 11 :** Conclusion de la formation
**Durée :** 1h
**Objectif :** Valider les acquis de la formation et la conclure.

Chapitre 1 : Conclusion, retours sur la journée et synthèse
Chapitre 2 : Quizz d'évaluation des compétences de fin de formation : réalisation et correction
Chapitre 3 : Plan d'action personnel
Chapitre 4 : Evaluation de la satisfaction à chaud des participants

**Evaluation des compétences acquises dans la journée 2**



MONSIEUR HUBERT GENTILS 13 RUE DU CHAMP ROUAGE, LE CLOS RY, 58000 - SERMOISE-SUR-LOIRE – Siret : 52163767800025 – Enregistré sous le n°27580077058 auprès du préfet de région : Bourgogne Franche-Comté – Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. – Naf : 86.90F– Tel : 06 82 15 52 51 – Email : hgentils@yahoo.fr – Site internet : http://www.hubertgentils.com/

**Hubert GENTILS**
13 rue du champ rouage
58 000 Sermoise sur Loire

47 ans
@ hgentils@yahoo.fr
☎ 06 82 15 52 51

# Formation et Coaching en milieu professionnel

## EXPERIENCES PROFESSIONNELLES

Depuis Mai 10 — Formation ; Coaching (certification d'état) ; Thérapie individuelle – Sermoise sur Loire

- ✓ **Interventions en milieu professionnel**
  - **Formation sur l'estime de soi, la communication interpersonnelle et la prise de parole en public**
  - **Formations gérer son stress, gérer les conflits, gérer son temps**
  - **Formation « posture professionnelle »**
  - **Formation accompagnement au changement**
  - **Coaching professionnel – dirigeants, managers, collaborateurs et équipes**
  - **Consultant en bilan de compétences**
  - **Séances de relaxation**
  - **Rédaction d'articles sur le bien-être au travail** pour Comundi et Portail des PME
- ✓ **Séances de thérapie individuelle : soin Second Souffle ©**

Sept 06 - Juil 08 — Analyste Convenience pour **Gesmin / BP Réseau stations service France** - Cergy

- ✓ **Pilotage de la performance et analyse des risques** : comptes d'exploitation prévisionnels, plans annuel & mensuel des stations service BP. Recommandations et actions correctrices à mener.
- ✓ **Production & analyses** des rapports d'activité, indicateurs de gestion ; **contrôle de gestion**

Mai 04 – Août 06 — Analyste transport & approvisionnement gaz naturel, **BP Gas & Power France** - Cergy

- ✓ **Partie Clientèle**: réponses à 50 appels d'offre client, optimisation du prix proposé
- ✓ **Partie Logistique & Opérationnelle** : analyses et optimisation des opérations quotidiennes

## FORMATIONS

2018, 2021, 2025 — Formations certifiantes « **Coach professionnel** », « **Coach d'équipe** », « **Train Coach** »

Juin-sept 2010 — Formation de **formateur** (par l'organisme Dynargie)

Depuis 2009 — Formac'tion et « rencontre **thérapeutHe** » par Dolorès Soleymieux

2008-2012 — Formation à l'Ecole de thérapie manuelle de **Fasciapulsologie**

2002-2003 — **Mastère Spécialisé " Management de l'Innovation et de la Technologie "** à l'ESC Toulouse

1999-2002 — **Ingénieur chimiste** de l'Ecole Nationale Supérieure en Arts Chimiques et Technologiques de Toulouse

**Langues** — Anglais: opérationnel - Allemand et Espagnol : niveau scolaire

## CENTRES D'INTERETS

**Sports, intérêts** — Jeux de société, Course à pied (6 marathons courus)

V 18/03/2025



MONSIEUR HUBERT GENTILS 13 RUE DU CHAMP ROUAGE, LE CLOS RY, 58000 - SERMOISE-SUR-LOIRE – Siret : 52163767800025 – Enregistré sous le n°27580077058 auprès du préfet de région : Bourgogne Franche-Comté – Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. – Naf : 86.90F– Tel : 06 82 15 52 51 – Email : hgentils@yahoo.fr – Site internet : http://www.hubertgentils.com/

# ACCESSIBILITE

En application de l'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 et du décret n° 2019-768 du 24 juillet 2019 ce document présente la politique de MONSIEUR HUBERT GENTILS en matière d'accessibilité numérique.

## 1. RESPONSABLE ACCESSIBILITE NUMERIQUE

Pour veiller continuellement à l'accessibilité des contenus numériques, MONSIEUR HUBERT GENTILS a nommé un responsable de l'accessibilité numérique.

Celui-ci a pour missions :

- De veiller à la mise en place de processus pour l'accessibilité des contenus numériques ;
- De rendre compte au responsable de la formation des contenus et des services numériques, ainsi que de tout besoin d'amélioration ;
- De s'assurer que la sensibilisation aux exigences de l'accessibilité est encouragée dans l'établissement ;
- D'être l'interlocuteur premier sur tous les sujets d'accessibilité numérique.

## 2. ACTION DE FORMATION ET DE SENSIBILISATION

Pour répondre au besoin de sensibilisation et de formation des membres de MONSIEUR HUBERT GENTILS, un plan de formation sera déroulé sur les trois prochaines années. Ces formations seront réalisées selon la méthode la plus appropriée pour répondre aux spécificités de la formation, soit par des dispositifs à distance synchrones ou asynchrones, soit par des dispositifs en présentiel.

## 3. GUIDE DES BONNES PRATIQUES

Pour que la prise en compte de l'accessibilité dans la fabrication des contenus et la mise en place des services numériques deviennent des éléments de la qualité, chaque pôle intègrera les bonnes pratiques de l'accessibilité adaptées à ses contenus et outils. Cette adaptation sera issue des expériences faites lors de nos formations.



MONSIEUR HUBERT GENTILS 13 RUE DU CHAMP ROUAGE, LE CLOS RY, 58000 - SERMOISE-SUR-LOIRE – Siret : 52163767800025 – Enregistré sous le n°27580077058 auprès du préfet de région : Bourgogne Franche-Comté – Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. – Naf : 86.90F– Tel : 06 82 15 52 51 – Email : hgentils@yahoo.fr – Site internet : http://www.hubertgentils.com/

# CONDITIONS GENERALES DE VENTE

**Modalités de règlement**

Le paiement sera dû en totalité à réception d'une facture émise par l'organisme de formation à destination du bénéficiaire.

**Non réalisation de la prestation de formation**

En application de l'article L6354-1 du Code du travail, il est convenu entre les signataires de la présente convention, que faute de résiliation totale ou partielle de la prestation de formation, l'organisme prestataire doit rembourser au cocontractant les sommes indûment perçues de ce fait.

**Obligations et force majeure**

Dans le cadre de ses prestations de formation, « MONSIEUR HUBERT GENTILS » est tenu à une obligation de moyen et non de résultat vis-à-vis de ses Clients ou de ses Stagiaires. « MONSIEUR HUBERT GENTILS » ne pourra être tenu responsable à l'égard de ses Clients ou de ses Stagiaires en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement fortuit ou de force majeure. Sont ici considérés comme cas fortuit ou de force majeure, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence : la maladie ou l'accident d'un intervenant ou d'un responsable pédagogique, les grèves ou conflits sociaux externes à « MONSIEUR HUBERT GENTILS », les désastres naturels, les incendies, l'interruption des télécommunications, de l'approvisionnement en énergie, ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de « MONSIEUR HUBERT GENTILS ».

**Devis et attestation**

Pour chaque action de formation, un devis est adressé en deux exemplaires par « MONSIEUR HUBERT GENTILS » au Client. Un exemplaire dûment renseigné, daté, tamponné, signé et revêtu de la mention « Bon pour accord » doivent être retourné à « MONSIEUR HUBERT GENTILS » par e-mail. Le cas échéant une convention particulière peut être établie entre « MONSIEUR HUBERT GENTILS », l'OPCO ou le Client. À l'issue de la formation, « MONSIEUR HUBERT GENTILS » remet une attestation de formation au Stagiaire. Dans le cas d'une prise en charge partielle ou totale par un OPCO, « MONSIEUR HUBERT GENTILS » lui fait parvenir un exemplaire de la feuille d'émargement accompagné de la facture. Une attestation d'assiduité pour chaque Stagiaire peut être fournie au Client, à sa demande.



MONSIEUR HUBERT GENTILS 13 RUE DU CHAMP ROUAGE, LE CLOS RY, 58000 - SERMOISE-SUR-LOIRE – Siret : 52163767800025 – Enregistré sous le n°27580077058 auprès du préfet de région : Bourgogne Franche-Comté – Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. – Naf : 86.90F– Tel : 06 82 15 52 51 – Email : hgentils@yahoo.fr – Site internet : http://www.hubertgentils.com/

**Dédommagement, réparation ou dédit**

En cas de renoncement par le bénéficiaire avant le début du programme de formation

- Dans un délai compris entre 2 semaines et 1 semaine avant le début de la formation : 50% du coût de la formation est dû.

- Dans un délai compris entre 1 semaine et 48 heures avant le début de la formation : 75 % du coût de la formation est dû.

- Dans un délai inférieur à 48 heures avant le début de la formation : 100 % du coût de la formation est dû.

Le coût ne pourra faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge par l'OPCO.

**Propriété intellectuelle et copyright**

L'ensemble des fiches de présentation, contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale...) utilisés par « MONSIEUR HUBERT GENTILS » pour assurer les formations ou remis aux Stagiaires constituent des œuvres originales et à ce titre sont protégées par la propriété intellectuelle et le copyright. À ce titre, le Client et le Stagiaire s'interdisent d'utiliser, transmettre, reproduire, exploiter ou transformer tout ou partie de ces documents, sans un accord exprès de « MONSIEUR HUBERT GENTILS ». Cette interdiction porte, en particulier, sur toute utilisation faite par le Client et le Stagiaire en vue de l'organisation ou l'animation de formations.

**Descriptif et programme des formations**

Les contenus des programmes, tels qu'ils figurent sur les fiches de présentation des formations sont fournis à titre indicatif. L'intervenant ou le responsable pédagogique se réservent le droit de les modifier en fonction de l'actualité, du niveau des participants ou de la dynamique du groupe.

**Confidentialité et communication**

« MONSIEUR HUBERT GENTILS », le Client et le Stagiaire s'engagent à garder confidentiels les documents et les informations auxquels ils pourraient avoir accès au cours de la prestation de formation ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à l'inscription, notamment l'ensemble des éléments figurant dans la proposition transmise par « MONSIEUR HUBERT GENTILS » au Client. « MONSIEUR HUBERT GENTILS » s'engage à ne pas communiquer à des tiers autres que les partenaires avec lesquels sont organisées les formations et aux OPCO, les informations transmises par le Client y compris les informations concernant les Stagiaires. Cependant, le Client accepte d'être cité par « MONSIEUR HUBERT GENTILS » comme client de ses formations. À cet effet, le Client autorise « MONSIEUR HUBERT GENTILS » à mentionner son nom, son logo ainsi qu'une description objective de la nature des prestations dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa clientèle, entretiens avec des tiers, rapports d'activité, site internet, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.



MONSIEUR HUBERT GENTILS 13 RUE DU CHAMP ROUAGE, LE CLOS RY, 58000 - SERMOISE-SUR-LOIRE – Siret : 52163767800025 – Enregistré sous le n°27580077058 auprès du préfet de région : Bourgogne Franche-Comté – Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. – Naf : 86.90F– Tel : 06 82 15 52 51 – Email : hgentils@yahoo.fr – Site internet : http://www.hubertgentils.com/

**Protection et accès aux informations à caractère personnel**

Le Client s'engage à informer chaque Stagiaire que :

- des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées aux fins de suivi de la validation de la formation et d'amélioration de l'offre de « MONSIEUR HUBERT GENTILS »
- conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, le Stagiaire dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données à caractère personnel le concernant. Le Stagiaire pourra exercer ce droit en écrivant à : « MONSIEUR HUBERT GENTILS » ou par voie électronique à : « MONSIEUR HUBERT GENTILS ». En particulier, « MONSIEUR HUBERT GENTILS » conservera les données liées au parcours et à l'évaluation des acquis du Stagiaire, pour une période n'excédant pas la durée nécessaire à l'appréciation de la formation. Enfin, « MONSIEUR HUBERT GENTILS » s'engage à effacer à l'issue des exercices toute image qui y aurait été prise par tout moyen vidéo lors de travaux pratiques ou de simulations.

**Litiges**

Si une contestation ou un différend ne peuvent pas être réglés à l'amiable, le Tribunal de Nevers sera seul compétent pour régler le litige.



MONSIEUR HUBERT GENTILS 13 RUE DU CHAMP ROUAGE, LE CLOS RY, 58000 - SERMOISE-SUR-LOIRE – Siret : 52163767800025 – Enregistré sous le n°27580077058 auprès du préfet de région : Bourgogne Franche-Comté – Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. – Naf : 86.90F– Tel : 06 82 15 52 51 – Email : hgentils@yahoo.fr – Site internet : http://www.hubertgentils.com/